



Département Économie Gestion

Master 2 Droit Economie Gestion
Mention « Gestion de l'environnement »
Parcours « Économie et Gestion de l'Environnement et du
Développement Durable »
Guide des études
Année universitaire 2016- 2017

Responsables du master :

Daniel DE WOLF
Responsable Master 2
Professeur de gestion

Email : daniel.dewolf@univ-littoral.fr

Iratxe CALVO-MENDIETA
Présidente de jury du Master 2
Maître de conférences en économie

Email : i.calvo@univ-littoral.fr

Adresse : Centre universitaire des Darses
189 B avenue Maurice Schumann
BP 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1

Accueil des étudiants : sur rendez-vous pris par Email.

Secrétariat :

Karine VERMERSCH

Email : secretariat.EGEDD@univ-littoral.fr

Adresse : Centre universitaire de la Citadelle – Bureau 1406
220 avenue de l'université - B.P. 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1

Téléphone : 03.28.23.68.83

Accueil des étudiants : les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Site du Master : <http://master-egedd.univ-littoral.fr>

Plan du guide des études :

1. INTRODUCTION	2
2. CALENDRIER	2
3. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	3
4. PROGRAMME DE COURS	4
5. DESCRIPTIF DES COURS	5
6. CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CLES 1 ET CLES 2	16

1. Introduction

1.1 Objectif de la formation

Ce *master professionnalisé* vise à offrir une **double compétence** : *l'économie* et la *gestion de l'environnement*. Il s'adresse à des étudiants soucieux d'acquérir une compétence professionnelle leur permettant d'identifier et de gérer des problèmes spécifiques liés à la gestion et la protection de l'environnement au sein d'une entreprise ou d'une organisation afin de pouvoir proposer un diagnostic et une aide à la décision en matière d'environnement, que ce soit au sein d'une entreprise privée, d'un cabinet d'expertise ou d'une administration.

1.2 Public concerné

Le master s'adresse à deux types de publics :

- d'une part, à des étudiants ayant une formation scientifique de niveau Bac + 3 (licence en biologie, etc.) désireux de compléter leur formation par une approche économique des problèmes d'environnement.
- d'autre part, à des étudiants ayant une formation générale de niveau Bac + 3 en économie ou gestion (licence en économie-gestion, etc.) désireux de compléter d'orienter leur carrière professionnelle dans les métiers de l'environnement.

1.3 Débouchés

La majorité des anciens étudiants travaillent en entreprises privées ou collectivités locales concernées par les questions d'environnement et disposant de services spécialisés en environnement ou non. Les principaux domaines d'engagement sont :

- Gestion des déchets (collectivités locales ou entreprises),
- Gestion de l'eau (par exemple, l'Agence de l'eau),
- Normalisation (ISO 14000) (entreprises ou conseil).

Les principaux recruteurs sont :

- des cabinets d'audit,
- des organismes dépendant du conseil régional,
- des associations de protection de la nature.

2. Calendrier

Vendredi 9 septembre 2016, 15h : prérentrée salle 206, Centre universitaire des Darses.

Semestre 1 : 16 semaines de cours du lundi 12 septembre 2016 au samedi 14 janvier 2017.

Congés du premier semestre : semaine du 27 octobre au 2 novembre inclus (semaine d'interruption pédagogique), mardi 1er novembre et vendredi 11 novembre 2016

Semaine du lundi 16 au samedi 21 janvier 2017 : semaine de révision (aucun cours, aucun rattrapage)

Examens du premier semestre : du lundi 23 janvier 2017 au samedi 28 janvier 2017 inclus.

Jury semestre 1 : vendredi 3 février 2017 à 10h30, salle 205

CPP : **vendredi 3 février 2017 à 11 h00, salle 205**

Stage : du lundi 30 janvier 2017 au vendredi 30 Juin 2017

Date limite de remise du mémoire en 3 exemplaires au secrétariat : deux semaines avant la soutenance.

Soutenance du mémoire : lundi 26 juin et mardi 27 juin 2017

Jury session 1 : vendredi 30 juin 2017 à 10 h 30

Session 2 : examens **du lundi 28 Août 2017 au vendredi 1^{er} septembre 2017**, soutenances : **lundi 4 septembre et mardi 5 septembre 2017**.

Date limite de remise du mémoire en 3 exemplaires au secrétariat **lundi 21 Août, 12 h**.

Jury session 2 : vendredi 8 septembre 2017 à 10h30

3. Équipe pédagogique

Sylvain BILLET, sylvain.billet@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Toxicologie à l'ULCO. Laboratoire : UCEIV. Spécialité : toxicologie industrielle et environnementale.

Jérôme BOISSONADE, jerome.boissonade@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Sociologie à l'ULCO, membre de LAVUE, spécialité Sociologie, jeunesse, architecture, développement durable.

Olivier BURY, olivier.bury@agglo-calais.fr, Directeur des territoires à la communauté d'agglomération du Calais. Spécialité : politiques publiques de l'environnement.

Valérie CALMEIN, valerie.calmein@energie2020.fr, Directrice adjointe du pôle d'excellence régional énergie 2020.

Iratxe CALVO MENDIETA, i.calvo@univ-littoral.fr, Maître de conférences en économie à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialité : économie de l'environnement.

Hélène CASTEX, responsable environnement, Coca Cola production, Dunkerque. Spécialité : certification ISO 50001.

Catherine DE WOLF, cdewolf@mit.edu, architecte doctorante au Massachusetts Institute of Technology. Spécialité : impact environnemental des bâtiments.

Daniel DE WOLF, daniel.dewolf@univ-littoral.fr, professeur de gestion à l'ULCO, directeur du département Economie Gestion et responsable du Master 2 EGEDD. Laboratoire TVES. Spécialités : logistique, gestion de projets, transport et environnement.

Michel DEBROCK, michel.debrock@wanadoo.fr, Appui au Chef de la Mission Sécurité Radioprotection Environnement du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Gravelines. Spécialité : système de management environnemental.

Hervé FLANQUART, hflanquart@yahoo.fr, Maître de conférences en sociologie. Laboratoire TVES spécialités Perception des risques technologiques, sociaux et naturels.

Séverine FRERE, severine.frere@univ-littoral.fr, Maître de conférences en aménagement du territoire et urbanisme à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialité : qualité de l'air.

Antoine LE BLANC, antoine.le-blanc@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Géographie, spécialités risques naturels, urbains, industriels – patrimoine naturel, culturel, urbain.

Henri-Bertrand LEFER, henri-bertrand.Lefer@univ-littoral.fr, docteur en Economie, PAST en gestion à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialités : gestion de l'eau et systèmes d'informations géographiques.

Rodrigue MENDEZ, rodrigue.mendez@univ-littoral.fr, Maître de conférences HDR en Economie à l'ULCO. Spécialités : théorie de la croissance, économie internationale, économie des retraites et économie expérimentale.

Evelyne MONTEIRO, marie-evelyne.monteiro@wanadoo.fr, Maître de conférences en droit privé à l'ULCO. HDR. Spécialité : droit privé de l'environnement.

Frédéric MODRZEJEWSKI, frederic.modrzejewski@developpement-durable.gouv.fr, chef de l'unité territoriale de l'Artois, DREAL Nord Pas de Calais Picardie, Béthune. Spécialités : environnement et risques industriels.

Constantin NAPOLEON, constantin.napoleon@wanadoo.fr, Maître de conférences en économie à l'ULCO. Laboratoire TVES. Spécialités : économie du risque environnemental, croissance et développement durable.

Catherine ROCHE, catherine.roche@univ-littoral.fr, Professeure des Universités en Droit. Spécialité ; droit de l'environnement.

Delphine VARLET, delphine.varlet@univ-littoral.fr, PRCE en économie gestion, docteur en gestion. Spécialité : Ecologie industrielle.

Julien VERJOT <jverjot@sevadec.com>, responsable d'exploitation du centre de tri SEVADEC. Spécialité : traitement des déchets.

Louinord VOLTAIRE louinord.voltaire@univ-littoral.fr, Maître de conférences en Economie. Spécialité : statistiques de l'environnement.

4. Programme de cours

En Master 2 : Semestre 1 : 30 ECTS (274 heures) répartis sur 6 UE :

UE1 ANGLAIS - LANSAD

Anglais : préparation au TOEIC	LANSAD	25 td	20h	3 ECTS
Compréhension orale				
Compréhension écrite				
Production orale				
Production écrite				
CRL				
CLES				

UE 2 Pollution et ville durable :

- Habitat et ville durable (Mutualisé PAUL)	J.Boissonade	10 cm 10 td	20h	3 ECTS
- Pollution et environnement urbain (PAUL)	S.Frère	20 cm	20 h	3 ECTS

UE3 Gestion appliquée à l'environnement :

- Gestion de l'eau	H.B. Lefer	16 cm 8 td	24 h	3 ECTS
- Transport et environnement (Mutualisé LT)	D. De Wolf	24 cm 12td	36 h	3 ECTS

UE 4 Économie appliquée à l'environnement :

-Développement durable : applications	I.Calvo	24 cm 0 td	24 h	3 ECTS
---------------------------------------	---------	------------	------	--------

UE 5 Outils de traitement de données de l'environnement 2 :

- Projet professionnel : réseau	I. Calvo	0 cm 20 td	20h	3 ECTS
- Système d'information géographique	H.B.Lefer	6 cm 19 td	25 h	2 ECTS

UE6 Santé et risque :

- Santé et environnement	S. Billet	20 cm 10 td	30 h	3 ECTS
- Risques industriels (Mutualisé PAUL)	C.Pineau/F. Modrzejewski	10 cm 10 td	20 h	2 ECTS
- Gestion de l'énergie (Mutualisé ETE)	V. Calmein	15 cm 5 td	20 h	2 ECTS

Semestre 2 : 30 ECTS répartis sur 1 UE :

UE 1 Stage: 30 ECTS

Total sur l'année : 254 h 60 ECTS

5. Descriptif des cours

UE 1.1 Anglais LANSAD

Objectifs généraux de cours :

Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification à la fin du semestre.

Contenu du programme :

Anglais à coloration économie et gestion et préparation CLES.

Contrôle des connaissances

Modalités d'examens : Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens de contrôle continu et de rattrapage seront donc conçus en conséquence.

Session 1

M2, S3 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2

M2 S3 : Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ; ainsi que la note CLES)

Intégration du CLES en M2 semestre 3 (ou autre certification en langues)

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD.

Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 ou au M2-S3 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau B1 ou supérieur lors d'un test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 et M2 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES

Master 2 – Semestre 3

Obtention d'une certification de niveau C1 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B2 : 16/20

Ainsi, si nous prenons l'exemple du CLES (qui évalue l'ensemble de ces compétences), voici le tableau de correspondance des notes pour le niveau MASTER uniquement pour le S3.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2	Obtention d'une certification C1
4 compétences validées	12/20	16/20	20/20
3 compétences validées	7/20	12/20	15/20
2 compétences validées	4/20	8/20	12/20
1 compétence validée	1/20	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20	0/20

Bonus Centre de Langues (LV2) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à une évaluation sur le même format que celle prévue dans les MCC LANSAD de Licence et Master (cf. supra) mais n'intègrent pas le CLES dans les notes finales de L3-S6 et M2-S3.

Les 5 notes sont attribuées exclusivement dans le cadre du contrôle continu.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence ou Master pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LANSAD.

Bibliographie / webographie :

Indications données en cours.

<http://crl.univ-littoral.fr>

UE 2.1 Habitat et ville durable

Responsable du cours Jérôme BOISSONADE

Objectif du cours :

Dans ce cours, nous nous intéressons essentiellement à la production technique, sociologique et politique de l'habitat et de la ville durables et à leurs rapports avec les pratiques habitantes et citoyennes.

Programme :

PLAN DU COURS :

Le développement durable est régulièrement décliné en termes de ville durable et, dans une moindre mesure, d'habitat durable. Ces termes servent avant tout à faire "travailler" ensemble des acteurs individuels (habitants, professionnels, bailleurs, architectes, etc.) et collectifs (entreprises, institutions, associations, etc.) aux intérêts très différents. Qu'il s'agisse d'un écoquartier ou d'une maison durable, les objets urbains semblent mesurables, circonscrits, produits et pratiqués par un nombre d'acteurs limités. Pourtant, "l'effet rebond" montre que même sur de tels objets les anticipations peuvent relever

du château de cartes. La ville et l'habitat durables rencontrent en effet des problèmes, de leur "production" à leur "consommation" en passant par les politiques publiques qui sont susceptibles d'assurer leur développement. Ces problèmes ont favorisé les critiques qui leur sont faites. Que peut-on construire à partir de ces critiques ?

Introduction

A. Genèse de la durabilité

1. Vers le développement durable
2. Vers l'architecture durable
3. Vers l'urbanisme durable

Visite de terrain (Grande-Synthe)

B. Politiques de la durabilité

1. Gouvernance
2. Participation
3. Acceptabilité sociale

Visite de terrain (Grand large)

C. Production de l'habitat et de la ville durables

1. Echelles
2. Acteurs
3. Projets

Intervenant extérieur

D. Habiter durable

1. Modèles
2. Normes
3. Pratiques

Exposés croisés

E. Critiques de la durabilité

1. Les appuis de la critique
2. Les courants de la critique
3. Les formes de la critique

Jeu de rôles

Bibliographie :

Boissonnade J., « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, n°147, déc. 2011, p. 57-75

Brisepierre G., *Analyse sociologique de la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires* (<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/analyse-sociologique-residentiel-tertiaire-2013.pdf>)

Criticat, *Dossier ville durable*, Numéro 11, 2013.

Debarre A., Steinmetz H., « L'invention de l'autopromotion à Strasbourg », *Métropolitiques*, 06/02/2012 (<http://www.metropolitiques.eu/L-invention-de-l-autopromotion-a.html>)

Neuwels J., « Construction durable : expertise et contre-expertise d'architectes », *VertigO*, Volume 13 Numéro 2, septembre 2013.

Renauld V., « L'habitat écologique à l'épreuve de son public », *EspacesTemps.net, Travaux*, 25/03/2013 (<http://www.espacestemp.net/articles/lhabitat-ecologique-a-lepreuve-de-son-public-3/>)

Robert I., « La diffusion du concept de développement durable au sein des familles : une étude exploratoire », *Recherches familiales*, 2006/1 N°3, p. 149-164.

Subrémon H., « Pour une intelligence énergétique : ou comment se libérer de l'emprise de la technique sur les usages du logement », *Métropolitiques*, le 07/11/2012 (<http://www.metropolitiques.eu/Pour-une-intelligence-energetique.html>)

Villalba B., Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions ; Lille, Septentrion, 2009.

Villalba B., « développement durable et mobilisations collectives », in Zuindeau B., Développement durable et territoire, 2010, p.433-444.

Zélem M-C., Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique, L'Harmattan, 2010.

Contrôle des connaissances : Dossier critique

UE 2.2 Pollution et environnement urbain

Responsable du cours : Séverine FRERE

Objectif du cours :

Il s'agira de présenter la problématique de la qualité de l'air en montrant son évolution, sa dimension plus en plus multiscale, et en interaction avec différentes politiques publiques.

Programme :

Il s'agit d'aborder les questions liées à la qualité de l'air sous différents aspects :

- La pollution atmosphérique, ses sources, ses effets
- Les polluants et leur évolution
- La surveillance et la mesure de la qualité de l'air
- Les émissions de polluants en milieu urbain
- Les perturbations atmosphériques (effet de serre, réchauffement climatique)
- Les impacts et risques sanitaires
- La prévention de la pollution atmosphérique : outils et instruments
- Les différentes échelles d'intervention
- Acteurs et gouvernance de la qualité de l'air

Bibliographie :

Sera communiquée au cours.

Contrôle des connaissances :

Examen terminal.

UE 3.1 Gestion de l'eau

Responsable du cours : Henri-Bertrand LEFER

Objectif du cours :

Présenter les réalités réglementaires, techniques et économiques de la gestion de l'eau en France.

Plan du cours :

Introduction : généralités

Chapitre 1 : Le cadre juridique

- I Le droit de l'eau, les régimes juridiques
- II La loi sur l'eau de 1992, la directive cadre 2000/60CE, la loi de 2007
- III Les partenaires institutionnels

Chapitre 2 : Prélèvements et pollution de l'eau

- I Règlements et procédures
- II eau potable et eaux usées domestiques
- III Eau et industrie : approvisionnements, pollutions, réponses techniques

IV Eau et agriculture : consommation et lutte contre les pollutions

Chapitre 3 : gestion et aménagements

I Inondations et ruissellements

II Aménagement et entretien des cours d'eau non domaniaux

Bibliographie :

- [1] AMIGUES, BONNIEUX, LE GOFFE, POINT (1995) Valorisation des usages de l'eau. INRA, Economica.,112
- [2] BARRAQUÉ B. (1996) Les politiques de l'eau. La Découverte, Recherches.
- [3] DEGOUTTE G. (2006) Diagnostic, aménagement et gestion des rivières. Lavoisier tec &Doc Ed. 394.
- [4] DROBENKO B., SIRONNEAU J. (2010) Code de l'eau – 2^{ème} ed. Johanet Ed. 1788.
- [5] GAZZANIGA JL, OURLIAC JP, LAROUY-CASTERA X (1998) L'eau : usages et gestion. Administration Territoriale, Guide Pratique. Litec Ed.316
- [6] LEROY J.B. (1994) La pollution des eaux. Coll. Que sais-je ? PUF. 128.
- [7] NIKOLAZO JL., REDAUD JL (2007) Les agences de l'eau, quarante ans de politique de l'eau, Johanet Ed., 370.
- [8] NOWAK F. (1995) Le prix de l'eau. Economica. 111.

Contrôle des connaissances :

Contrôle continu (exposés).

UE 4.2 Transport et environnement

Responsable du cours : Daniel DE WOLF

Objectif du cours :

L'objectif de ce cours est double. Il s'agit, d'une part, de donner une *introduction aux modèles de simulation et prévision d'évolution du transport routier*, principalement en zone urbaine où se posent les principaux problèmes de congestion. Il s'agit, d'autre part, de voir les *conséquences de ces flux routiers sur l'environnement* en ce qui concerne la congestion, la pollution de l'air et l'émission de bruit. Il s'agit de pouvoir chiffrer ces conséquences dans leurs unités appropriées mais également en termes monétaires.

Programme :

Partie I. Modélisation du transport routier

1. Modélisation du transport urbain en problème d'équilibre de l'utilisateur.
2. Résolution du problème d'affectation d'équilibre.

Partie II. Facteurs explicatifs de la demande

1. Facteurs explicatifs de la génération de déplacements de personnes
2. Facteurs explicatifs de la génération de déplacements de marchandises.

Partie III. Impacts du transport sur l'environnement

1. Quantification des impacts sur l'environnement: la pollution atmosphérique et le bruit.
2. Méthodes d'évaluation des coûts externes du transport.

Bibliographie :

- [1] ORTUZAR Juan et Luis WILLUMSEN, Modelling Transport, John Wiley, New York, 1994.
- [2] REYNAUD Christian, Transports et environnement en Méditerranée, Economica, Paris, 1996.
- [3] SHEFFI Yosef, Urban Transportation Networks: Equilibrium Analysis with Mathematical Programming Methods, Prentice-Hall, New Jersey, 1985.

Modalités d'examen :

Examen terminal.

UE 4 Développement durable : applications.

Responsable du cours : Iratxe CALVO

Objectif du cours :

Il s'agit dans ce cours de proposer aux étudiants quelques applications possibles des principes du développement durable. Pour cela, l'enseignement s'appuie d'abord sur un rappel de ces principes, puis ensuite sur une présentation de quelques grands champs d'application du développement durable. Des exemples concrets de mise en œuvre du développement durable seront présentés par des intervenants professionnels, ce qui permettra de faire le lien entre les principes théoriques et leurs applications concrètes.

Plan du cours :

Chapitre 1 : Rappels des grands principes du développement durable

Chapitre 2 : Champs d'application du concept de développement durable

Bibliographie :

Elle sera donnée en fonction des travaux demandés aux étudiants.

Modalités de contrôle :

Session 1 : Contrôle continu (exposés, dossiers...)

Session 2 : Dossier

UE 5.1 Projet professionnel : réseau

Responsable du cours : Iratxe CALVO

Objectifs :

1. Gérer un projet en lien avec le monde socio-économique
2. Apprendre à travailler en réseau
3. Confronter son projet avec le monde socio-économique
4. Acquérir les bases de compétences entrepreneuriales

Contenu :

- **Méthodologie de gestion de projet**
 - Définition d'un projet et sensibilisation à la démarche-projet :
 - Analyse des besoins/étude de la demande, étude de faisabilité, définition d'objectifs, outils de planification d'un projet (donner les bases pour l'élaboration d'un cahier des charges, établir un calendrier pour la gestion d'un projet, gestion des moyens)
- **Organiser un événement en lien avec le monde socio-économique**

Evaluation :

Note collective (réussite du projet) et note individuelle (rapport écrit ou présentation orale) : étapes de la mise en place et retour réflexif

UE 5.2 Système d'Information Géographique

Responsable du cours : Henri-Bertrand LEFER

Objectif du cours :

- Appréhender la notion de base de données géographique
- Apprendre par manipulation, les fonctions de base d'un SIG
- Aborder une utilisation professionnelle de l'outil via un projet à réaliser

Programme :

- Définitions, philosophie et intérêt de l'outil : qu'est-ce qu'une base de données géographique ? à quoi sert un SIG ? sur quoi repose un SIG ?
- Découverte des fonctionnalités de base d'ArcGis et prise en main au moyen d'exercices réalisés pendant les séances
 - L'espace de travail : se repérer et se déplacer : les coordonnées géographiques, le calage des fonds de cartes, le positionnement dans l'espace, l'échelle
 - Créer, sélectionner, modifier, déplacer des objets géographiques
 - Notion de classes d'entités, de couches, de tables, de champs
 - Les outils de topologie graphique
 - Les bases sémantiques associées : création, interprétation géographique, statistiques, cartes automatiques
 - Importer et exporter des bases de données géographiques graphiques et attributaires
 - Requêtes et sélections d'objets sous condition
 - Mise en page et édition

Bibliographie :

- [1] SHANER J., WRIGHTSELL J. : « Editing in ArcMap », GIS by ESRI, 311.
- [2] ARCGIS : « Qu'est-ce que ArcGis ? », GIS by ESRI, 55.
- [3] VIENNEAU A. : « Utilisation d'Arc Catalog », GIS by ESRI, 303.
- [4] <http://www.portalsig.org>
- [5] <http://www.webhelp.esri.com>

Contrôle des connaissances : Projet à rendre

UE 6.1 Santé et environnement

Responsable du cours : Sylvain BILLET

Objectifs du cours :

« *L'environnement est la clé d'une meilleure santé* » (Organisation Mondiale de la Santé, à la Conférence ministérielle « santé et environnement », Londres, juin 1999)

Cette citation comprenait l'Environnement en tant que construction complexe intégrant à la fois les paramètres physiques liés aux milieux (e.g. atmosphère, eau, sols) et l'ensemble des activités humaines perturbant ces milieux (e.g. pollution de l'air ambiant extérieur et intérieur, accidents domestiques, activités économiques, énergie, industrie, violences urbaines...). L'environnement est maintenant considéré comme l'ensemble des facteurs pathogènes externes ayant un impact sur la santé (e.g. substances chimiques) par opposition aux facteurs internes, dits génétiques.

Notre cours se concentrera sur les impacts négatifs que l'environnement chimique que s'est construit l'Homme, peut entraîner sur sa santé. Le rôle de l'environnement se révèle mis en exergue de façon grandissante dans l'apparition ou le déclenchement de certaines pathologies. La conséquence de cette prise de conscience est le développement toujours croissant des recherches visant à discerner, au sein des mécanismes physiopathologiques, les facteurs environnementaux. Les méthodologies d'évaluation des risques pour la santé seront présentées sur les plans professionnel et environnemental.

Bibliographie : L'environnement à la croisée des savoirs S. Hauger (Vuibert, janvier 2009, ISBN : 978-2-7117-2491-8 ; 320 pages).

Modalités d'examen : une note sur présentation d'un exposé et une note sur l'examen final, examen de deux heures sur un sujet de cours.

UE 6.2 Risques industriels

Responsables du cours : Coralie PINEAU et Frédérique MODRZEJEWSKI

Objectifs du cours :

- Sensibilisation aux risques industriels majeurs et information sur les outils de concertation en environnement industriel sur la Côte d'Opale Flandre.
- Connaître les acteurs dans le domaine des Installations Classées.
- Comprendre les enjeux de territoire et environnementaux pour la « cohabitation » du monde industriel, des populations, de la biodiversité...

Contenu du cours :

Visite commentée de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque

Cours général sur la gestion des risques industriels en France et sur les outils de la concertation.

Présentation des acteurs et de la DREAL au regard des missions de protection de l'environnement

Réglementation relatives aux installations classées (risques sanitaires et technologiques)

Bibliographie : sera donné en cours

Mode de contrôle des connaissances : Jeu de rôle et un devoir terminal

UE 6.3 Gestion de l'énergie et sécurité

Responsable du cours : Valérie Calmein (Energie 2020), Karine Dufay (Ecopal), Pascal Dumoulin (Acenergie), Didier Cousin (GrDF)

Objectifs du cours : L'objectif du cours est de présenter aux étudiants ce qu'est l'écologie industrielle, l'intérêt qu'elle peut présenter tant pour les entreprises que les territoires, mais aussi les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises lors de sa mise en œuvre.

Plan du cours :

Détails des contenus couverts par l'UE – Notions principales

- Enjeux énergétiques : Présentation générale des énergies, stratégie Européenne, nationale, régionale et locale (Plan-énergie-climat) : 3h C
- Ecologie industrielle : définition, intérêts, obstacles et contraintes : 5h C - le cas de Dunkerque – Grand Port Maritime. Sortie sur terrain : 4h TP
- Efficacité énergétique en entreprise (ISO 50 001, audit énergétique) : 3h C
- Mix énergétique : Optimisation d'utilisation de toutes les énergies, renouvelables ou non (Scenario GrDF 2050, projets GRHYD, power to gas...) : 2h C

Bibliographie : sera donné en cours

Mode de contrôle des connaissances : examen terminal écrit.

UE 7 Stage

Objectifs du stage :

Le stage de M2 a pour but d'apporter à l'entreprise ou la collectivité d'accueil une aide technique sur un problème d'application d'une des matières du master (par exemple, gestion des déchets, gestion de l'eau, gestion de la mobilité, mise en place d'un système de management environnemental...).

Sujet du stage :

Le stage doit correspondre avec l'application d'au moins une matière vue dans le master. Le sujet du stage, défini conjointement par le tuteur d'entreprise et l'étudiant, doit être approuvé par le responsable du master.

Durée du stage :

Le stage dure minimum 4 mois et maximum 6 mois. Il ne peut en aucun cas dépasser 6 mois. Le stage se termine au plus tard **30 juin** (session 1) ou le **31 Août** (session 2).

Objectifs du stage :

Mémoire et soutenance :

Durant le stage, l'étudiant choisit un problème ou une question rencontrés au cours du stage et montre sur un **maximum de 50 pages hors annexes** comment, en s'appuyant sur les cours et les travaux consultés (repris en bibliographie), aider à le résoudre. Attention, le mémoire doit être présenté durant la quatrième semaine de juin alors même que le stage n'est pas encore achevé. L'étudiant est encadré par un tuteur en entreprise (maître de stage) et un enseignant (directeur de mémoire).

Le mémoire est remis **impérativement en trois exemplaires papier et un exemplaire en format PDF envoyé par mail** au secrétariat du master EGEDD aux dates indiquées dans le calendrier ci-dessus. **Tout mémoire remis après la date de première session sera automatiquement considéré comme défaillant. Tout mémoire remis après la date de seconde session entraînera automatiquement la non réussite de l'année d'études.**

La soutenance consiste en une présentation synthétique du mémoire de **20 minutes** devant au moins **deux membres du jury (dont au moins un enseignant-chercheur de l'ULCO)**, suivies au maximum de 30 minutes de questions des membres du jury. Le tuteur entreprise fait partie du jury. S'il ne peut être présent, il remet à l'étudiant une lettre d'évaluation du stagiaire sous enveloppe qui sera remise au président de jury à la soutenance par l'étudiant.

Les étudiants veilleront, d'une part, à ne pas remettre un rapport de stage (le cours de méthodologie de la rédaction d'un mémoire expliquera la différence entre un mémoire et un rapport de stage). Ils veilleront d'autre part à tout de même présenter leur apport personnel. Enfin, ils veilleront à un respect strict de l'orthographe et des accords en utilisant, par exemple, un correcteur orthographique. Dix fautes entraîneront automatiquement la perte d'un point de la note.

Note méthodologique pour la rédaction du mémoire :

Contactez son directeur : Un directeur de mémoire conseille l'étudiant dans sa démarche de recherche, mais c'est à l'étudiant de prendre l'initiative des rencontres avec lui. Pour que ces rendez-vous soient fructueux, il faut absolument lui faire parvenir, quelques jours avant un texte ou des éléments écrits du travail (une problématique, une bibliographie, des résultats...). *A minima*, l'étudiant contactera son directeur de mémoire 15 jours après avoir commencé le stage.

Ordre de présentation à respecter :

- Page de garde
- Page de titre: page qui reproduit la page de garde

- Remerciements
- Table des matières
- Table des figures (optionnel)
- Table des sigles et acronymes
- Introduction
- Corps de texte
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes
- 4^e de couverture

Titre du mémoire : Il doit exprimer tout à la fois le sujet du mémoire et la thèse défendue (ex: titre pour le sujet et un sous-titre pour la problématique). Ex : « Le Plan de Déplacements d'Administration, vers une modification des mentalités grâce à des mesures adaptées. L'exemple du PDA de la Ville de Lyon ». Ex : « Le développement durable, de l'information à l'éducation. Exemple de la mise en place de l'Agenda 21 de la ville de Saint-Omer ». A éviter : un titre composé uniquement d'une question.

Niveaux de titre : Chapitres, Sections, Sous-sections, Paragraphes... Hiérarchisation : au plus simple : 1., 1.1, 1.1.1. L'organisation des différents niveaux de titre doit être équilibrée.

Faire des transitions : Chaque idée présentée doit être reliée à ce que vient d'être dit pour faire ressortir la cohérence du récit. Introduire les chapitres et les sections (éviter deux titres qui se suivent sans texte entre eux). Faire des transitions entre les sections et surtout entre les chapitres (conclusion de chapitre et annonce du suivant).

Fixer les frontières du sujet : se poser des questions « Qui ? Quand ? Où ? Quels acteurs ? Quel phénomène ? »

La problématique (« L'art de poser les problèmes ») : Poser une question principale et des questions complémentaires et imaginer les réponses ou hypothèses. L'objectif n'est pas seulement de décrire un phénomène ou une situation, mais de proposer un schéma explicatif et des éléments d'aide à la résolution du problème. Ex: « Comment les activités de l'écotourisme peuvent-elles contribuer au développement durable du Parc naturel régional du Morvan ? » Le mémoire est une réponse argumentée à la question principale, qui confirme ou non l'hypothèse de départ et qui propose des pistes pour aider le décideur (la structure d'accueil) à atteindre ses objectifs.

Introduction (3-4 pages) : Intérêt du sujet, sujet du mémoire et ses limites, raisons qui expliquent le choix du sujet (enjeux, actualité...), la problématique (question posée), premier et bref état de la réflexion sur le sujet, les hypothèses et les méthodes, annonce du plan du mémoire.

Conclusion (3-4 pages) : Rappelle les enjeux et la problématique, résume les principaux résultats, indique dans quelle mesure les hypothèses sont ou pas validées, elle ouvre des perspectives nouvelles : recherches supplémentaires possibles, interrogations sur le devenir de la question, applications possibles...

Annexes : Documents trop longs pour être cités dans le corps du texte mais qui méritent une lecture intégrale. Éviter de les surcharger. Ils doivent être à la source de renvois dans le texte. Les annexes sont comprises dans la pagination et sont numérotées.

Recherche bibliographique : L'étudiant devra s'appuyer, pour chacune des étapes de rédaction du mémoire (présentation des enjeux, concepts clés, analyse des situations, etc.) sur des travaux de recherche et/ou empiriques réalisés sur le sujet par d'autres chercheurs et organismes (littérature scientifique et littérature grise). Le mémoire devra montrer la façon dont d'autres chercheurs ont traité le sujet, soulevé des enjeux, développé des analyses sur le sujet. Ces travaux pourront consolider les propos de l'étudiant et aideront à construire l'argumentaire nécessaire au

traitement de la problématique. L'absence ou la faiblesse de références bibliographiques sera fortement pénalisée.

Sources documentaires : BULCO, Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme (21 quai de la citadelle) – Centre de doc. avec personnel qui peut vous aider, Bases de données de revues scientifiques en ligne : www.revues.org, www.cairn.info, www.sciencedirect...

Recherche sur Internet: attention aux pièges!; tout site internet doit être accompagné de la date de consultation ; la référence d'un document trouvé sur internet n'est pas l'adresse du site sur lequel il a été trouvé ; wikipédia n'est pas une source valable ; privilégiez les sites des organismes officiels ; toute information sans référence précise ne peut pas être utilisée.

Plagiat : Surtout ne jamais recopier des phrases ou des passages de livres, articles, site internet ou autres documents sans mettre de guillemets et sans citer vos sources : ce serait du plagiat, pratique inadmissible dans un mémoire universitaire. **Le plagiat dans un mémoire impliquera la note de 0.**

Bibliographie : Les documents cités dans le corps du texte sont présentés dans une liste dite « Bibliographie ». Les éléments de la bibliographie sont classés par ordre alphabétique d'auteur. Exemple de règle :

1) Articles de revues

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, tome, volume n° XX, p. X-X.

Ex : ADAR Z. et GRIFFIN J.M., 1976, « Uncertainty and the Choice of Pollution Control Instruments », *Journal of Environmental Economics and Management*, n° 3, p. 178-188.

2) Ouvrages,

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année (N° Édition), *Titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, éditeur, Nom de la collection ; n° de la collection ; XXX p.

Ex: AMIGUES J.-P., BONNIEUX F., LE GOFFE P. et POINT P., 1995, *Valorisation des usages de l'eau*, Paris, Economica, 112 p.

3) Colloques

NOM AUTEUR Initiale du prénom, Année, « Titre de la communication », Intitulé du colloque, Lieu du colloque, XX p.

Ex: ALLAIN S., 2003, « A "Negotiated Public Action" perspective for the resolution of water use conflicts », 54e Conseil international de la CIID, 20e Conférence européenne de la CIID, Montpellier, 14-19 septembre, 14 p.

Format et présentation :

- Texte justifié: lignes toutes de la même longueur
- Police type: Times New Roman, taille 12, interligne simple
- Marges: 2,5cm à gauche et à droite; 1,5 cm en haut; 2 cm en bas
- Impression en recto-verso
- 4° de couverture: résumé en français+mots-clés et résumé en anglais+mots clés
- Éviter la couleur dans les titres et les schémas (le mémoire doit pouvoir se lire en noir et blanc) et la surcharge (gras, surlignage...)
- Numérotation des pages: dès la page de titre (la couverture ne compte pas) et jusqu'à la dernière annexe
- Photographies: libres de droits, lisibles, avec source (auteur, année, n° de page)
- Notes de bas de page : à utiliser avec modération

Diaporama de soutenance : rappeler dans une ou deux diapos les enjeux du sujet et la problématique.

Le coeur de la soutenance sera la présentation des principaux résultats, la thèse défendue et les considérations qui en découlent (il ne s'agit pas d'un résumé du mémoire!). 2-3 idées maximum par diapo (ne pas surcharger avec des longues phrases), figures accompagnées de sources et légendes lisibles. Préférez les fonds sobres et un bon contraste entre police et fond, taille de police d'au moins 16 points.

6. Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur CLES 1 et CLES 2

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS, ALLEMAND, ou ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus).

* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).

* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclue un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

En cas de validation d'au moins deux compétences, les candidats au CLES obtiendront un bonus à leur moyenne générale du semestre 2 (au même titre qu'un bonus sport). Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

CLES 1	Bonus	CLES 2	Bonus
CLES validé (4 compétences)	16	CLES validé (4 compétences)	19
3 compétences validées	13	3 compétences validées	16
2 compétences validées	11	2 compétences validées	13
1 compétence validée	0	1 compétence validée	0
0 compétence validée	0	0 compétence validée	0

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol

« pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc...). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.

CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Dates des épreuves au CLES 2016-2017 :

CLES 1 :

- CLES 1 espagnol et allemand : jeudi 2 mars 2017
- CLES anglais : vendredi 13 janvier 2017
- CLES 1 anglais : vendredi 3 mars 2017

CLES 2 :

- CLES 2 espagnol et allemand : jeudi 1^{er} décembre 2016
- CLES 2 anglais : vendredi 2 décembre 2016

CONTACTS

* **CGU DUNKERQUE :**

Responsable : Franck Vindevogel
Secrétariat LEA : Jocelyne Leclercq
LEA.Dunkerque@univ-littoral.fr